

JUN 2020

Année 12, No. 6



Dans ce numéro :

Message du maire	1
Échos du conseil	2
Bibliothèque	2
Loisirs, culture et vie communautaire	3
Sécurité publique et incendie	4
Urbanisme, réglementation et environnement	4

Aide-mémoire

- ◆ **Date du prochain RDD/écocentre mobile :**
Samedi 4 juillet 2020, de 9 h à 16 h
Derrière l'hôtel de ville
- ◆ **Collecte des volumineux :**
Mardi 8 septembre 2020
- ◆ **Date d'échéance du 4^e versement de taxes :** 24 juillet 2020

Prochaine séance ordinaire du conseil, à huis clos :

Séance ordinaire du conseil
Lundi, 13 juillet 2020 à 19 h 30

Débarcadère et poste de lavage de bateaux :

Le poste de lavage de bateaux, situé au **99, chemin des Pommiers** est maintenant ouvert. Les heures d'ouverture, jusqu'au 8 septembre 2020 inclusivement, sont comme suit :

les vendredis, samedis et dimanches de **7 h à 19 h**

les lundis, mardis, mercredis et jeudis de **8 h à 19 h**

(à l'exception du lundi 8 septembre 2020 qui sera ouvert de 7 h à 19 h)

Pour information :

819 278-0183

reception@municipalitenominingue.qc.ca

Nomingue « Le pays où l'on revient »



Bulletin Municipal

Message du maire

Chères Nominguaises,
Chers Nominguois,

Annulation du camp de jour

C'est avec regret que nous avons pris la décision d'annuler le camp de jour pour l'été 2020. Au moment de prendre cette décision, tous les indicateurs étaient défavorables à sa mise en place. La situation du COVID-19 imposait des conditions, telle la distanciation sociale, qui compromettait la quantité et la qualité des activités offertes aux enfants; même la plage leur était aussi interdite. Au moment où les conditions ont changé, les monitrices prévues d'être embauchées s'étaient trouvées du travail ailleurs. Nous regrettons les inconvénients causés aux enfants ainsi qu'à leurs parents. Soyez assurés que nous recherchons activement des alternatives, afin d'accommoder les citoyennes et citoyens de Nomingue.

Bravo aux Artistes de chez Nous

Les personnes membres de ce groupe culturel ont posé un geste de solidarité digne de mention en organisant une levée de fonds pour venir en aide aux familles dans le besoin suite à la pandémie du COVID-19. Après trois semaines de sollicitation un montant de 4 185 \$ a été remis aux Chevaliers de Colomb de Nomingue, qui verront à le distribuer à notre population. Malgré les temps difficiles, nous pouvons nous réjouir d'une telle action de générosité.

Dépôt du rapport concernant les inondations à Nomingue

Suite aux inondations importantes des années 2017 et 2019, la municipalité de Nomingue a demandé à l'OBV-RPNS (organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon), la préparation d'une étude sur le phénomène des inondations et l'ensablement aux Petit et Grand lac Nomingue.

Cette étude vient d'être déposée officiellement au conseil municipal de Nomingue et se retrouve sur le site Internet de la Municipalité. En lisant ce rapport, nous pouvons constater que ces réalités sont dues à une multitude de facteurs qui, combinés l'un à l'autre, créent les situations que nous avons connues.

Vous pouvez consulter le rapport au : <https://www.municipalitenominingue.qc.ca/affaires-municipales/communications-aux-citoyens/Documentation-et-rapports>.

Bon été à toutes et à tous et soyez prudents(es)!

Georges Décarie, maire



« Chaque jeune a besoin d'encouragement chaque jour »



Échos du conseil

1- Période de questions – rapport du maire sur la situation financière

Les séances du conseil se tenant à huis clos étant donné le contexte pandémique actuel, les citoyens auront l'occasion de prendre connaissance du rapport du maire sur la situation financière 2019, lequel est publié sur le site Internet de la Municipalité et de s'exprimer sur son contenu en transmettant leurs questions par courriel à l'adresse reception@municipalitenominique.qc.ca entre le 15 et le 30 juin 2020, lesquelles seront répondues lors de la séance ordinaire du 13 juillet 2020.

2- Gestion des eaux pluviales de l'émissaire du chemin des Merisiers

Le conseil municipal a mandaté l'Équipe Laurence pour la réalisation d'une étude visant à améliorer la gestion des eaux pluviales et de l'impact sur l'environnement dans les milieux humides de l'émissaire du chemin des Merisiers, au Grand lac Nominique, pour un montant maximum de dix mille dollars (10 000 \$), plus les taxes applicables.

3- Embauche

La Municipalité a approuvé l'embauche de madame France Mercure, à titre de bibliothécaire. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe!

Bibliothèque

Heures d'ouverture

Mardi et mercredi : 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Judi et vendredi : 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Réouverture de la bibliothèque - phase 1

Service de prêt seulement et procédures de prêt sans contact

Vous pouvez réserver vos livres en tout temps soit en ligne à mabiblioamoi.ca, par téléphone au 819 278-3384, poste 234 ou par courriel à biblio@municipalitenominique.qc.ca. Le délai de traitement prend un minimum de 24 heures et vos commandes seront préparées avec toutes les précautions requises.

La récupération des livres est sur rendez-vous seulement durant les heures d'ouverture de la bibliothèque et votre commande sera placée dans un sac fermé et déposée sur une table à l'extérieur. Les livres peuvent être rapportés en tout temps dans la chute à livres et seront placés en quarantaine durant 72 heures avant d'être disponibles pour les prêts.

Veuillez prendre note qu'aucune personne ne sera admise à l'intérieur de la bibliothèque.

Infolettre

Vous aimeriez recevoir l'infolettre pour connaître nos nouveautés? Ce service vous envoie aussi un petit rappel avant l'échéance de votre prêt! Faites-nous parvenir votre courriel à biblio@municipalitenominique.qc.ca.

Club d'été de lecture TD 2020

Ce club est le plus important programme de lecture d'été au Canada. Bilingue et gratuit, il est destiné aux enfants de tout âge, quels que soient leurs goûts et leurs aptitudes. En plus de mettre en vedette des œuvres, des auteurs et des illustrateurs canadiens, le Club invite les enfants à découvrir le plaisir de lire à leur façon, pour que l'amour de la lecture les accompagne toute leur vie.



Dès le 15 juin 2020, le site Web du Club accueillera les enfants, qui pourront s'y inscrire et participer à de nombreuses activités : se créer un carnet virtuel, lire des livres en ligne, voter au duel des livres, écrire des critiques de livres, répondre à la question quiz de la semaine, écrire des histoires, lire et publier des blagues, lire une BD créée spécialement pour le Club par Yves Bourgelas, participer à des ateliers et à des séances de lecture en ligne avec l'illustrateur et l'auteur du Club imprimer des pages à colorier et trouver le livre parfait.

Le Club est là pour tout le monde, y compris les enfants ayant de la difficulté à lire les imprimés, les enfants d'âge préscolaire et leurs familles.

Il suffit simplement de vous inscrire au www.clubdelecturetd.ca.

Vivez l'aventure et bonne lecture!

Ma BIBLIO à moi,
c'est mes revues préférées
en numérique.

Et c'est GRATUIT!

Loisirs, Culture et Vie Communautaire



Ciné-parc

La municipalité de Nominigüe vous invite à son ciné-parc qui aura lieu au terrain de baseball, les **jeudis 9 juillet et 23 juillet** prochains. Cette activité est gratuite et s'adresse à toute la famille!

Voici les films à l'affiche!

Jeudi 9 juillet 2020

EN AVANT



Dans la banlieue d'un univers imaginaire, deux frères elfes se lancent dans une quête extraordinaire pour découvrir s'il reste encore un peu de magie dans le monde.

Jeudi 23 juillet 2020

DOLITTLE



Au XIX^e siècle, en Angleterre, le Docteur Dolittle, qui peut communiquer avec les animaux, a coupé tout lien avec les humains depuis la mort de sa femme. Risquant de perdre son manoir si la jeune reine Victoria meurt empoisonnée, il se lance dans une grande aventure à la recherche d'un antidote, en compagnie de son étrange ménagerie et d'un jeune apprenti.

Nous vous attendons en grand nombre et surtout bon film!

Ouverture du bureau d'accueil touristique



Durant tout l'été, le bureau d'accueil touristique vous guidera dans l'élaboration de vos sorties et activités.

Ouvert tous les jours du 19 juin au 7 septembre 2020, de **9 h 30 à 17 h 30** et du 11 septembre au 12 octobre 2020, tous les vendredis de **13 h à 17 h 30**, les samedis, dimanches et lundis de **9 h 30 à 17 h 30**.

Pour information : 819 278-3384, poste 245

Pickleball



Les amateurs de pickleball se donnent rendez-vous à l'intérieur des deux terrains de la patinoire. Ce jeu s'adresse aux femmes et aux hommes de tout âges, qu'importe le niveau de difficulté, des rires et du plaisir assurés!

Pour information : [Facebook/Pickleball de la Rouge](https://www.facebook.com/Pickleball-de-la-Rouge)

Veillez apporter une attention particulière aux règlements et règles d'hygiène se trouvant à l'entrée du terrain.

Activité gratuite!

Basketball extérieur



Venez pratiquer votre lancer au panier au terrain de basketball éclairé et clôturé, situé au complexe municipal. Venez vous amuser!

Veillez apporter une attention particulière aux règlements et règles d'hygiène se trouvant à l'entrée du terrain.

Accessible en tout temps et gratuit!



Tennis

Au complexe municipal se trouvent deux terrains de tennis éclairés et clôturés et sont accessibles en tout temps pour nos passionnés du tennis!



Veillez apporter une attention particulière aux règlements et règles d'hygiène se trouvant à l'entrée du terrain.

Activité gratuite!

Parc écologique Le Renouveau Rosaire-Senécal

Parc écologique de 400 acres, situé entre le 3100, chemin des Marronniers et le chemin du Tour-du-Lac, pour les amateurs de la nature!



Des infrastructures sont également aménagées telles que deux gazebos avec des points d'observation, un magnifique refuge, une aire de pique-nique et une piste d'hébertisme comptant 15 modules.

Des cartes de sentiers sont disponibles sur place, dans les boîtiers prévus à cet effet.

Veillez apporter une attention particulière aux règles d'hygiène affichées à l'entrée du parc.

Accessible en tout temps et gratuit!

MALTRAITANCE AUX AÎNÉS



Vous êtes victime ou témoin de situations d'abus, maltraitance ou fraude faites aux aînés? Des ressources existent et la loi vous oblige à dénoncer de telles situations qui peuvent mettre en danger un aîné. Composez le 819 275-2118, poste 53253 ou par courriel à l'adresse : infotaal.abus@gmail.com

CONFIDENTIALITÉ ASSURÉE.



Nominungue

Bureau municipal

Retrouvez-nous sur le Web

« Le pays où
l'on revient »

2110, chemin du Tour-du-Lac
Nominungue (Québec) J0W 1R0

Téléphone : 819 278-3384
Télécopieur : 819 278-1967
Courriel : reception@municipalitenominungue.qc.ca

www.municipalitenominungue.qc.ca
www.facebook.com/municipalitenominungue

Heures d'ouverture: Du lundi au vendredi
De 8 h à 12 h
De 13 h à 16 h

Sécurité publique & incendie

Prévention des feux de forêt



Lorsque l'indice du danger d'incendie atteint le niveau extrême, cela vous indique qu'il y a un fort potentiel d'allumage et qu'un éventuel incendie se propagera rapidement et pourra devenir incontrôlable. Dans ces conditions, vous devez donc redoubler de prudence et de vigilance. Feux de camp, mégot de cigarette, feux d'artifice et VTT hors sentier posent tous un risque pour la forêt.

Brûlages de résidus, est-ce la bonne solution?

Chaque année, la *SOPFEU* et les pompiers municipaux interviennent sur de nombreux incendies causés par la perte de contrôle d'un brûlage. Avant de brûler vos résidus comme l'herbe, les feuilles et les branches mortes, envisagez plutôt ces autres options: Le dépôt des résidus à l'écocentre et le compostage.

Voici comment adopter votre comportement en fonction de chaque niveau:

- ◆ **BAS** : C'est le bon moment pour effectuer vos brûlages ou vos feux de camp;
- ◆ **MODÉRÉ** : Faites uniquement des feux de petite dimension;
- ◆ **ÉLEVÉ** : N'allumez pas si la vitesse du vent est supérieure à 20 km/h et ne faites pas de brûlages;
- ◆ **TRÈS ÉLEVÉ** : Faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles réglementaire (ouverture de moins d'un centimètre);
- ◆ **EXTRÊME** : Évitez de faire des feux.

Vous retrouverez l'indice du danger d'incendie sur la carte interactive et sur l'application mobile de la *SOPFEU*.

Pour plus de détails, vous pouvez télécharger l'application mobile de la *SOPFEU* et recevez automatiquement des alertes lorsque le danger d'incendie franchit le niveau élevé dans la région.



Urbanisme, réglementation et environnement

Demande de permis relevant du Service de l'urbanisme - Nouvelle procédure



Pour toute demande de permis nous vous invitons à vous diriger sur le site Internet de la municipalité de Nominungue, sur les onglets *Affaires municipales* et *formulaires*. Veuillez remplir et signer le formulaire approprié, y joindre tout document requis et nous faire parvenir le tout par la poste ou dans la boîte de courrier à l'entrée extérieure de la réception de l'hôtel de ville au 2110, chemin du Tour-du-Lac, Nominungue (Québec) J0W 1R0, par télécopieur au 819 278-4967 ou par courriel à du@municipalitenominungue.qc.ca.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 819 278-3384, poste 222.

Prendre note qu'aucune rencontre ne se fait avec les citoyens durant l'état d'urgence déclarée par le gouvernement du Québec relié à la pandémie de la COVID-19.

Abri d'auto temporaire (hiver) - Réglementation



Nous aimerions vous rappeler que les abris d'autos temporaires sont permis entre le 15 octobre d'une année au 1^{er} mai de l'année suivante. À l'extérieur de la période de l'année où les abris d'auto temporaires sont autorisés, leur structure se doit d'être complètement démontée.

Collectes des matières résiduelles - Rappel important!

Seuls les bacs noirs munis de la vignette autocollante fournie par la Municipalité à cet effet seront ramassés. (Règlement numéro 2018-427, article 2.1.1).

Assurez-vous d'avoir apposé votre vignette sur le couvercle de votre bac noir en prenant soin d'en nettoyer la surface préalablement avant la prochaine collecte prévue pour le 7 juillet 2020.



Lors des journées de collectes inscrites au calendrier, **il est important de placer votre bac en bordure du chemin la veille de la collecte.** Si vous n'avez plus de calendrier en votre possession, vous pouvez le consulter sur le site Internet de la Municipalité au www.municipalitenominungue.qc.ca/affaires-municipales/communications-aux-citoyens/collectes/Calendrier_des_collectes_2020 ou il est aussi possible que nous vous le fassions parvenir par la poste.

